

Ainsi, les transferts privés nets (série BCV) sont en baisse très marquée entre 1980 et 1984, à l'exception de l'année atypique 1983. Depuis 1984, ils stagnent en valeur réelle à un niveau inférieur d'un quart à celui de 1980. Leur légère remontée est à porter au crédit des "importations sans règlement" (en nature) pour l'essentiel (4). Ces dernières sont constituées des produits et objets rapportés officiellement par les visiteurs et les rentrants ; leur valeur, portée dans la balance commerciale, est estimée par la douane (5) : environ 10 % des transferts monétaires totaux actuellement. A noter que le Plan soustrait légitimement de ces transferts une estimation des "dépenses locales des résidents étrangers" : 91 millions d'escudos en 1980, 273 millions en 1986 (6), soit 12 % à 13 % des chiffres de la BCV pour ces dernières années.

La pointe enregistrée pour l'année 1983 s'explique largement par un niveau très inhabituel d'importations sans règlement. Cette année-là, le système de taxation des véhicules importés par les rentrants fut altéré dans le sens d'une taxation accrue des véhicules d'occasion (voir tarif douanier). Ce sont 400 à 500 millions d'escudos de plus qu'en année courante qui furent repérés (principalement des véhicules d'occasion importés juste avant que le système soit modifié).

3 - LA BALANCE DES PAIEMENTS

Une balance des paiements est préparée par le Ministère du Plan (Direction de la Statistique). Elle utilise les éléments transmis par la BCV et leur apporte divers correctifs, dont une soustraction, dans les transferts privés, des dépenses estimées des non-résidents.

La balance des paiements publiée par la BCV (7) présente certaines différences. Une mise en cohérence des deux séries de comptes paraît nécessaire.

(4) Le "déflateur" utilisé est l'indice de la "consommation des ménages" des comptes nationaux.

(5) Ces produits sont théoriquement soumis aux droits de douane, exception faite des franchises accordées (déménagements en particulier). Ils sont apportés par les voyageurs ou circulent en frêt accompagné ou non accompagné. A citer le bateau qui chaque année fait un voyage USA-Cap Vert avec environ 2000 à 2500 m3 de marchandises à chaque fois.

(6) Chiffres calculés sur la base d'une double estimation du nombre de résidents étrangers et des dépenses par résident.

(7) et reprise, avec divers ajustements, par le FMI, et à la suite de ce dernier, par les bailleurs de fonds (BIRD, BAD, CEE,...).

Tableau 4
Balance des paiements

(en millions d'escudos courants)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
(1) Balance des transferts courants	136,5	-658,1	-687,1	-487,8	-398,8	-585,8	-623,8
(2) Balance des biens et services	-2.851,7	-3.343,1	-4.612,1	-5.279,1	-6.154,9	-7.136,0	-8.836,7
(3) Transferts courants (-1 + 2)	2.988,2	2.685,1	3.925,0	4.791,3	5.756,9	6.550,2	8.212,9
a. Transferts publics	1.537,1	1.220,1	2.314,9	2.661,4	4.244,4	4.814,1	6.122,4
b. Transferts privés	1.451,1	1.465,0	1.610,1	2.129,9	1.512,5	1.736,1	2.090,5
(4) Transferts en capital	93,6	635,8	1.358,0	1.076,8	865,2	1.002,3	925,6
a. Transferts publics	93,6	684,7	1.276,6	1.056,0	871,2	984,7	946,0
b. Transferts privés	0,0	1,1	81,4	20,8	-6,0	17,6	-20,4
(5) Balance des paiements (1 + 4)	230,1	27,7	670,9	589,0	467,2	416,5	301,8

Source : Ministère du Plan

Un des points qui mériterait d'être approfondi est celui qui concerne les transferts publics, courants et en capital, qui incluent l'APD (dont l'aide alimentaire).

En effet, l'agrégation des lignes 3a (dons) et 4a (emprunts) devrait conduire à des sommes sensiblement égales à l'APD (décaissements), compte tenu du fait que le Cap Vert n'emprunte pour ainsi dire pas à des conditions commerciales. Or l'APD est repérée par les bailleurs de fonds, selon leurs propres procédures (PNUD, OCDE) : les résultats publiés sont sensiblement différents de ce qui est consigné dans le tableau 4. Une harmonisation de la saisie et de la formulation des informations dans ce domaine semble souhaitable (8).

(8) Ceci paraît important pour le Cap Vert, en particulier du fait de l'évolution des pratiques des bailleurs de fonds en matière d'assistance technique (NATCAP), de fonds de contrepartie, de remise de dettes,...

4 - LES REVENUS DES MENAGES

Globalement les revenus des ménages sont connus avec une précision jugée convenable. Néanmoins, la cohérence des divers travaux accomplis reste à confirmer.

Une série du compte des ménages, au sens de la comptabilité nationale, est en cours d'établissement pour les années 1980-1987. Son calage n'est pas encore réalisé(9). Néanmoins, à titre indicatif, le tableau 4 ci-après regroupe les données essentielles pour les années 1980-1983 et 1987, en monnaie courante.

Tableau 5
Compte des ménages

(en millions d'escudos courants)

	1980	1981	1982	1983		1987
Revenus : - Salaires	1.794	2.283	2.749	3.402		6.165
- Autoconsommation	738	806	821	997		1.797
- RBE (*)	1.753	1.912	2.197	2.430		5.296
- Transferts (dont transf. monét. des émigrés)	1.551 (1.414)	1.690 (1.642)	1.716 (1.692)	2.244 (2.285)		2.168 (2.165)
TOTAL	(5.836)	6.691	7.483	9.073		15.426
Dépenses : - Consommation finale	5.332	6.029	6.911	8.303		14.300
- Investissement (dont construction)	508 (442)	690 (541)	698 (576)	944 (778)		1.700 (1.493)
- Variation de stocks	5	-38	22	-16		15
TOTAL	5.840	6.719	7.609	9.247		16.000
Epargne nette	-9	+10	-148	-158		-589

Source : Ministère du Plan

(*) Résultat brut d'exploitation

En utilisant le même déflateur qu'au tableau 3, c'est-à-dire l'indice de la consommation des ménages, on constate que le revenu global des ménages est passé de l'indice 100 en 1980 à 134 en 1987. Compte tenu de la croissance démographique sur cette période (soit 15 %), le revenu par ménage a cru d'environ 20%.

(9) D'une part, la série des "transferts" n'est pas en totale conformité avec les autres tableaux de la comptabilité nationale (ni a fortiori avec ceux de la BCV) ; d'autre part, le bouclage des années 1984 à 1986 est à faire.

Il est à noter que les transferts monétaires en provenance de l'extérieur représentaient 24 % du revenu des ménages en 1980, et 14 % en 1987 : **une baisse très significative**. Il est possible de dire que la croissance du revenu des ménages est due pour l'essentiel à celle des **salaires distribués** (10).

La distribution des revenus (11) n'est pas connue, sinon par quelques approximations. Les sources actuelles sont les données de quelques enquêtes extrêmement restreintes dans lesquelles l'analyse des revenus n'est qu'accessoire. L'enquête "consommation-ménages" actuellement en cours permettra de donner quelques chiffres cohérents sur ce sujet. Le tableau 5 ci-après regroupe quelques indications données par trois enquêtes ponctuelles.

Tableau 6
Distribution des revenus (*)

Date	1983 (1)	1986 (2)	1986 (3)	1986 (4)
Lieu	Praia	Fogo	Santiago	Sto Antao
Population enquêtée	Ménages 3quartiers	Ménages Ruraux	Ménages Ruraux	Tous ménages
Revenu mensuel				
Moins 1.000 escudos	3,8 %	4 %	2 %	3 %
1.000 - 3.000 escudos	24,1 %	20 %	9 %	10 %
3.000 - 5.000 escudos	27,3 %	35 %	19 %	34 %
5.000 - 7.000 escudos	32,5 %	17 %	13 %	21 %
7.000 - 9.000 escudos	6,0 %	14 %	18 %	16 %
Plus de 9.000 escudos	6,3 %	10 %	39 %	16 %
Revenu moyen	4.400	3.800	5.700	5.530
Revenu médian	4.650	4.000	6.400	5.000

(1) Enquête CNUEN, 1983 - projet d'aménagement de 3 quartiers défavorisés, Praia.

(2) Etude GEP/MDR : "Coûts de production" - Novembre 1986 - 105 ménages enquêtés.

(3) Etude GEP/MDR : "coûts de production" - Novembre 1986 - 97 ménages enquêtés, dont 28 à Achada Fazenda (irrigation ; revenu moyen : 7.300 esc/mois).

(4) "Baseline socio-économique study of Santo Antao", 1986 - Ministère de la Santé/UNICEF, Grace Hemmings. 42 ménages enquêtés.

(*) Tous revenus, y compris transferts de l'extérieur. les chiffres sont en escudos courants.

(10) En liaison directe avec la croissance de l'Aide Publique au Développement, diffusée via le secteur public.

(11) Par tranche de revenu, ou par décile, ou par quartile, ou par couple moyenne/variance.

D'après les comptes régionaux établis en 1984 pour l'année 1980, le PIB par habitant était de 17.800 escudos 80, et se distribuait par île comme suit :

S. Vicente	32.800	S. Nicolau	11.400
Boa Vista	17.200	Maio	11.300
Santiago	16.600	Sto Antao	10.700
Brava	12.300	Fogo	9.600

Sal, avec 66.400, doit ce résultat à l'activité de l'aéroport, tout comme S. Vincente à celle du port.

Cet indicateur (PIB) traduit la probable dispersion des revenus moyens des ménages (hors transferts, ceux-ci n'étant pas partie du PIB) par île.

Par catégorie socio-professionnelle, la dispersion des revenus des ménages a été établie par le Ministère du Plan pour l'année 1985, en escudos 1987 :

Tableau 7

Revenu annuel 1985, en milliers d'escudos 1987

	Par actif	Par ménage
- Patrons, commerçants, artisans	130	770
- Agriculteurs	24	138
- Cadres, techniciens	116	516
- Salariés	57	318
- Travaux collectifs (AIMO)	18	103
- Divers	44	231
- Chômeurs	10	53
- Femme au foyer	41	186
- Autres	29	114
Moyenne	40	208

La décomposition de la consommation des ménages par rubrique est connue avec précision pour 1984. Elle est en cours d'élaboration pour 1986.

Tableau 8
Consommation des ménages, 1984

(en millions d'escudos courants)

Rubriques	en escudos 1980	en escudos 1984	Rubriques	en escudos 1980	en escudos 1984
Alimentation	3.123	4.978	Santé	39	102
Boissons	673	945	Transport-tabac	466	725
Tabac	68	190	(dont matériel)	(47)	(86)
Vêtements,...	258	417	(dont entretien)	(50)	(86)
Logement	728	1.254	(dont billets)	(325)	(495)
(dont loyer)	(166)	(318)	(télécomm.)	(44)	(58)
(dont effort	(322)	(522)	Loisirs	86	143
personnel			Divers	274	478
(dont eau)	(22)	(48)			
(dont électri-	(217)	(366)			
cité)					
Equipement	259	418	TOTAL	6.131	9.902
domestique					
Services	157	252			
domestique					

Source : Comptabilité nationale

L'alimentation/boissons représente 60 % de la consommation, les dépenses de logement 12,5 %.

5 - LES TRANSFERTS DES NON-RESIDENTS

Les transferts ont été globalement indiqués dans les comptes nationaux (balance des paiements et revenu national, voir tableau 3 ci-dessus). Il ne s'agit que d'une agrégation comptable effectuée par la BCV.

En fait, ces transferts prennent de multiples formes. On distingue classiquement :

- les transferts sous forme monétaire des revenus du travail, en deux postes : transferts des économies des travailleurs (envois directs des travailleurs), et transferts d'autres rémunérations (envois par organismes : allocations, retraites,...) ;